Zeitschrift: Annales fribourgeoises

Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg

Band: 15 (1927)

Heft: 5

Rubrik: Procès-verbal de la réunion de la société d'histoire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE

du 12 mai 1927, à 14 h. 15. à l'Hôtel Suisse.

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal de la dernière séance, M. le président rappelle à notre souvenir deux membres défunts: M. Frédéric Broillet, architecte, qui a pris une très grande part à la vie de notre Société et qui, comme membre des Commissions fédérale et cantonale des monuments historiques, s'est occupé de nombreuses restaurations de châteaux et de remparts dans notre canton; M. Rodolphe de Weck, ingénieur, qui s'intéressait vivement à nos travaux. L'assemblée se lève pour honorer leur mémoire.

M. Castella présente le bel ouvrage de M. Næf: Fribourg au secours de Genève, dans sa superbe édition de luxe. Il en remercie et félicite l'auteur qui a montré combien grande était la part de Fribourg dans la combourgeoisie de Genève avec Fribourg et Berne, en 1526. Le livre fait en outre honneur à MM. Fragnière qui peuvent rivaliser dans l'art délicat de l'édition avec n'importe quelle autre maison.

M. le président signale encore à notre attention le travail de MM. H. de Vevey, Galbreath et Dubois: Les armoiries et sceaux des comtes et du comté de Gruyère.

Il a encore la joie d'annoncer que tous les anciens abonnés aux *Annales*, ont accepté de devenir membres de la Société d'histoire.

M. le président nous avise ensuite que la course d'été est fixée au jeudi 7 juillet, et qu'elle comprendra la visite de la nouvelle église d'Echarlens et du Musée gruyérien, puis une courte séance à Semsales, suivie, après le dîner, de la visite de la nouvelle église de cette paroisse.

Enfin, il signale le sacrilège, commis il y a deux mois par des inconnus: la destruction de la croix de pierre, qui se trouve devant le bois de la Chapelle rouge, croix qui rappelle le succès des Fribourgeois sur les Bernois en 1448. Comme on pourrait reconstituer le monument, au prix de 40 fr. environ, il propose à la Société de demander au Conseil d'Etat la réparation de cette croix et même de contribuer financièrement à cette œuvre, enfin de faire paraître un communiqué dans les journaux.

A ce sujet, M. Corpataux ajoute que pareil sacrilège avait déjà été commis en 1919 et que la Direction des Travaux Publics avait déjà fait réparer le monument.

M. Paul Aebischer, nous donne une communication sur les Légendes et traditions attachées à certains blocs erratiques fribourgeois. Il apporte quelques intéressants détails sur le nom de Pierrafottaz, près d'Onnens, où devait exister au XVII^{me} siècle encore une pierre fichée, qui a disparu depuis; sur le Palais Roulant près de Joressant, qui serait ou un palais habité par Roland ou plutôt un palet lancé par lui, ce qui concorderait mieux avec la légende attachée aujourd'hui encore à ce bloc erratique; sur la Pierre du Mariage et le Pilard, de Font, dont le premier surtout est un témoignage d'un culte remontant à l'époque lacustre; sur Pierrafortscha enfin, qui a été fendue en deux suivant une légende, par un des premiers prédicateurs de la foi chrétienne en nos contrées, en témoignage de vérité.

M. le président remercie M. le professeur Aebischer de cette captivante causerie et relève que ses études, qui, apportent toujours de l'inédit, prouvent la persistance des traditions populaires.

M. Naef, qui s'intéresse particulièrement au Palet Roulant, est étonné que M. Aebischer tienne compte de la seconde version: Palais. A ce propos, il signale les graves erreurs faites en toponymie par le service topographique fédéral. Il est d'avis de garder le premier sens: palet et il se demande à quelle époque le mot palais a été populaire dans nos régions. Enfin il serait reconnaissant à M. Aebischer s'il pouvait lui indiquer quelques blocs erratiques dans la Gruyère.

MM. Aebischer, Francey, Naef et Castella donnent encore quelques détails sur les palets, sur la Pierre à Catillon, bloc erratique qui se trouve dans la vallée de l'Albeuve, au bord du sentier qui conduit au Moléson, enfin sur les erreurs du service topographique fédéral.

M. le président fait ensuite un exposé sur : « L'organisation internationale des historiens ». Des congrès internationaux d'historiens avaient lieu, avant la guerre, à intervalles irréguliers. Ils furent repris en 1923, année du congrès de Bruxelles, et c'est précisément le comité de ce congrès qui est devenu le « Comité international des sciences historiques ». Grâce à la munificence américaine, les historiens sont dotés aujourd'hui d'un Bulletin of the International Committee of Historical Sciences qui publie des articles en plusieurs langues ¹. Le comité, où l'on voit figurer des hommes de la valeur de M. Henri Pirenne, le grand historien belge, a pour tâche

¹ Ce périodique se trouve à notre Bibliothèque cantonale et universitaire à laquelle il est donné par un professeur de l'Université,

de préparer des congrès généraux ou spéciaux, de mettre à l'étude et de mener à chef des entreprises historiques de caractère international. Ainsi, la préparation d'un Annuaire international de bibliographie historique est déjà fort avancée, la création d'une revue internationale d'histoire économique est envisagée à bref délai. Son secrétariat, assumé par le professeur M. Lhéritier, de la Sorbonne, est installé au siège même de l'Institut international de coopération intellectuelle de la Société des Nations, à Paris. Le Comité de la Société générale suisse d'histoire constitue le comité national des historiens suisses, prévu par l'organisation internationale. MM. de Crue, professeur à l'université de Genève (suppléé, pour raison de santé, par M. P.-E. Martin) et M. Nabholz, archiviste cantonal à Zurich, sont délégués au « Comité international ».

On ne saurait contester que la création de l'Institut de coopération intellectuelle, organe permanent et bien doté de la commission de coopération intellectuelle, a exercé une influence sur la décision des historiens.

Presque en même temps que s'organisait le « Comité international des sciences historiques », le très actif directeur de la Revue de synthèse historique, M. Henri Berr, créait un « Centre international de synthèse » (fondation: « Pour la Science ») qui comprend une section d'histoire. Son siège est aussi l'Institut international de coopération intellectuelle et l'on y rencontre plusieurs des savants qui collaborent au « Comité international ». Toutefois, ses réunions sont plus fréquentes et l'on y a discuté, par exemple, l'étude de M. de Halecki, professeur à Varsovie, — que Fribourg eut le privilège d'entendre au mois d'avril dernier — sur la division de l'histoire en périodes. Les comptes-rendus, qui paraissent dans la Revue de synthèse historique révèlent des travaux d'un haut intérêt et des discussions très profitables.

Les historiens de tous les pays, même très spécialisés, doivent saluer avec joie la naissance d'organismes internationaux, ils élargiront leur horizon, ils apprendront à se mieux connaître et ce sera tout profit pour la science et pour l'humanité.

De chaleureux applaudissements expriment le plaisir qu'ont eu les membres à suivre l'important et minutieux exposé de leur dévoué président.

Ensuite, l'assemblée accepte à l'unanimité dans la Société, M. Desbieux, député, présenté par M. Antoine Fragnière.

Le directeur de la Bibliothèque cantonale veut offrir, par l'intermédiaire des *Annales*, sous forme de tribune bibliographique, des doublets de la Bibliothèque cantonale, concernant l'histoire fribourgeoise, car souvent on lui demande des *Fribur*-

gensia. Les prix de ces ouvrages seront aussi bas que possible et les membres de la Société d'histoire auront la préférence.

M. Henri Næf, après avoir remercié la Société d'histoire et MM. Fragnière, à l'occasion de la publication de son ouvrage, après avoir signalé le petit ouvrage de M. Martin: Les sources hagiographiques relatives à saint Placide, à saint Sigisbert et à l'abbaye de Disentis aborde l'affaire de la «Chapelle du berceau», à Gruyères. Il est heureux d'annoncer que l'Etat s'est opposé à la démolition de cette chapelle ordonnée par la commune de Gruyères, et que la Congrégation des Enfants de Marie s'est chargée d'entretenir l'édifice, que la restauration sera faite soigneusement, car lui-même a été fort ému à la nouvelle de la suppression de cette chapelle vraiment historique.

M. Castella remercie M. Naef de ses informations. M. Henri de Buman, propose, au sujet de la course d'été, de pousser si possible jusqu'à Oron et d'en visiter le château.

M. le président l'assure que le comité étudiera ce projet et fera éventuellement toutes les démarches nécessaires.

La séance est levée vers 16 ½ heures.

Le Secrétaire: J. JORDAN. Le Président:
Gaston CASTELLA.

Du jeudi, 9 juin 1927, à 20 h. 15, à l'Hôtel Suisse.

En ouvrant la séance, M. le président donne immédiatement la parole à M. Henri Broillet, qui doit se rendre le même soir à la réunion d'une autre société. L'érudit artiste-peintre, auteur de plusieurs communications fort intéressantes, nous parle des « Trésors d'art disparus » de notre canton. Il nous promène dans les diverses églises du district du Lac à celui de la Gruyère, pour nous signaler tous les anciens vitraux qui ont été les uns vendus ou perdus, les autres brisés ou brûlés. A Fribourg, en particulier, il déplore la perte de quelques verrières peintes de St-Nicolas et surtout des vitraux du Rathaus, aux armes des cantons qui les avaient offerts à notre gouvernement, au début du XVI^{me} siècle.

M. le président remercie M. Broillet de sa belle communication et l'encourage soit à continuer ses recherches soit à publier son étude dans notre organe les *Annales fribourgeoises*. En outre, il trouve affligeant de voir combien de trésors artistiques, notamment les verrières de l'Hôtel cantonal, ont disparu. Pour le bailliage de Morat, il croit pouvoir attribuer à l'époque de la Réforme, la perte des vitraux. MM. Pierre de Zurich et Bernard de Vevey réfutent l'opinion si répandue, suivant laquelle il y aurait de nombreux vitraux suisses au musée de Cluny, à Paris. Tous deux recommandant de consulter les catalogues et les procès-verbaux de ce musée. M. Broillet déclare qu'il l'a fait. M. Bernard de Vevey ajoute que les Archives héraldiques, il y a quelque dix ans, ont donné la liste des vitraux suisses au musée de l'Ermitage, à St-Pétersbourg.

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal, le président présente deux candidats, qui sont reçus à l'unanimité: M. le duc de Gandolfi-Hornyold, professeur à l'Université, naguère membre de la Société, à Fribourg, et M. Richard Merz, inspecteur scolaire, à Galmiz.

Enfin l'assemblée discute et adopte les nouveaux statuts que M. Bernard de Vevey avocat, a eu l'amabilité de préparer et de présenter; elle décide de les publier dans le prochain numéro des *Annales*, afin que chaque membre les reçoive sans tarder. La séance est levée à 22 h. 30.

Le Secrétaire:
J. JORDAN.

Le Président:
Gaston Castella.

Bibliographie

Le Traducteur, journal allemand-français pour l'étude comparée des deux langues. — Le but que poursuit cette publication est de faciliter l'étude complémentaire des langues française et allemande. Pour s'en servir avec profit, le lecteur doit déjà posséder quelques connaissances élémentaires qu'il développera facilement au moyen des morceaux de lectures variées et choisis avec grand soin. Une large part est accordée au langage de la conversation, trop peu cultivé en général dans nos écoles. Le texte est tantôt amusant, tantôt instructif, mais toujours irréprochable. C'est un moyen à la fois pratique et peu coûteux de se perfectionner dans la langue étrangère tout en complétant ses connaissances dans d'autres domaines. — Numéros spécimens gratis et franco sur demande par l'administration du Traducteur, à La Chaux-de-Fonds (Suisse).